

DOSSIER DE PARTENARIAT

Organisateurs et partenaires

- × La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF)
- × Le Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin (SDIS 67)
- × L'Union départementale des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin (UDSP 67)
- × Le Service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SDIS 68)
- × L'Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin (UDSP 68)
- × Le Groupement inter-régional des unions d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine (GIRACAL)
- × Le département du Bas-Rhin (CD 67)
- × Le département du Haut-Rhin (CD 68)
- × La ville de Sélestat



> Plus d'informations sur www.sdis67.com / www.sdis68.fr

>> L'évènement

Sous l'égide de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), les sapeurs-pompiers alsaciens accueilleront la 2^e édition des Assises nationales **mercredi 8 et jeudi 9 avril 2020**.

En 2019, la première édition des Assises nationales s'était déroulée à la Souterraine dans le département de la Creuse. En 2020, c'est à Sélestat, en Alsace que se tiendront les Assises 2020, intitulées **Coopérations, secours et territoires**.

Cette manifestation interprofessionnelle a pour objectif majeur de rassembler sur deux jours les différents acteurs du secours en France autour de conférences-débats et d'ateliers thématiques. Ces assises réuniront notamment les officiers supérieurs d'encadrement des SDIS de France dont les membres des services de santé et de secours médical mais également l'encadrement médical et paramédical des structures d'urgences hospitalières, les ambulanciers privés, les élus, etc.

Près de **1500 participants sont attendus** ainsi que des partenaires frontaliers. De nombreux bénévoles issus du milieu sapeur-pompier assureront le bon déroulement de la manifestation.

>> Les thématiques 2020 : Coopérations, secours et territoires

Sur deux jours, ces professionnels participeront d'une part à des séances plénières sous forme de conférences-débats et d'autre part à des ateliers et des corners sous forme d'échanges de proximité avec des acteurs de terrain.

Les thématiques 2020 s'articuleront autour de plusieurs axes dont :

- × Les **plateformes communes d'appel de secours** et le numéro unique 112,
- × Les **coopérations et les assistances mutuelles interservices** en France et à l'étranger,
- × **Quel avenir pour les SDIS dans le contexte des évolutions institutionnelles ?**
Existe-t-il un modèle post-départemental ?

Ces journées seront également ponctuées par des démonstrations dynamiques. Un village exposants permettra aussi aux participants de rencontrer des fournisseurs de véhicules d'intervention et de matériels spécialisés, mais aussi des exposants sapeurs-pompiers volontaires producteurs qui mettront à l'honneur leurs « terroirs engagés ».

>> Le site

Les Assises nationales se tiendront aux Tanzmatten, quai de l'III à Sélestat (Alsace – Bas-Rhin). Situés en Centre-Alsace, Les Tanzmatten sont un complexe culturel et festif situé à Sélestat, à proximité de la vieille ville, sur les berges de l'III. Le complexe se décline en trois espaces distincts : un amphithéâtre de 450 places, une galerie de 50 m de long et une salle principale déclinée en trois espaces qui accueilleront les ateliers. Des espaces extérieurs viennent compléter les possibilités d'aménagement lors des événements, tant pour les expositions que pour les démonstrations et la logistique de l'évènement.



© Ville de Sélestat

www.tanzmatten.fr

>> Les organisateurs

**Les deux services départementaux d'incendie et de secours alsaciens :
le SDIS 67 et le SDIS 68.**

Établissements publics autonomes, les SDIS assurent la gestion des sapeurs-pompiers et de leurs moyens sur leur département respectif (Article L1424-1 du Code général des collectivités territoriales).

Leurs missions : prévenir, protéger et secourir les personnes, les biens et l'environnement :

- × Prévention, protection et lutte contre les incendies,
- × Protection et lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes,
- × Secours d'urgence aux personnes,
- × Évaluation et prévention des risques technologiques ou naturels.



Le SDIS du Bas-Rhin (67) en chiffres

Plus de **5500 hommes et femmes** au service de la population bas-rhinoise :

- × **4757 sapeurs-pompiers volontaires (SPV)**
- × **622 sapeurs-pompiers professionnels (SPP)**
- × **136 personnels administratifs et techniques (PAT)**

1080 véhicules et engins répartis dans **278 centres d'incendie et de secours**, permettent aux sapeurs-pompiers bas-rhinois d'intervenir sur tout le département. En 2018, le centre de traitement de l'alerte (18) a réceptionné **275 035 appels** donnant lieu à **87 982 interventions**.



Le SDIS du Haut-Rhin (68) en chiffres

Plus de **6000 hommes et femmes** au service de la population haut-rhinoise :

- × **5635 sapeurs-pompiers volontaires (SPV)**
- × **410 sapeurs-pompiers professionnels (SPP)**
- × **119 personnels administratifs et techniques (PAT)**

1011 véhicules et engins répartis dans **238 centres d'incendie et de secours** (dont 198 centres de première intervention communaux ou intercommunaux), permettent aux sapeurs-pompiers haut-rhinois d'intervenir sur tout le département. En 2018, le centre de traitement de l'alerte (18) a réceptionné **160 367 appels** donnant lieu à **46 875 interventions**.



Les unions départementales de sapeurs-pompiers – UDSP

Composées de sapeurs-pompiers actifs, anciens et jeunes, ces associations sont au cœur du monde sapeurs-pompiers. Par la variété de leurs activités, par le soutien qu'elles assurent, (notamment aux amicales locales de sapeurs-pompiers) et par les valeurs - en particulier sportives - qu'elles portent, les UDSP 67 et 68 sont des acteurs incontournables de tous les événements sapeurs-pompiers sur leur département respectif et au-delà. Elles sont l'émanation locale de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF).

Associations de sécurité civile agréés par les Préfectures, les unions départementales mettent en œuvre des dispositifs prévisionnels de secours et peuvent également se prévaloir d'une solide expérience en matière de formation aussi bien dans le domaine du secourisme que celui de l'incendie. Le statut de sapeur-pompier (professionnel comme volontaire) de leurs formateurs, garantit la qualité des formations qui sont dispensées tout au long de l'année au profit d'associations, d'entreprises, d'administrations, etc.

>> Les partenariats

Dans le cadre de ces Assises nationales, il est proposé à des entreprises et à des collectivités locales de **s'associer à l'événement, à travers :**

- * **un soutien financier** (par chèque à l'ordre des Assises nationales 2020 ou par virement),
- * **la fourniture de matériel et d'équipements ou la prestation de services à titre gracieux** (transports, restauration, objets publicitaires avec le logo du partenaire...).

Chaque congressiste recevra un kit de bienvenue dans lequel les partenaires pourront **placer leurs produits ou leurs supports publicitaires** (1500 participants estimés en provenance de la France entière et des pays limitrophes).

Le jour J

- * Possibilité d'afficher des banderoles publicitaires sur le site ou des enrouleurs de présentation.
- * Possibilité de tenir un stand dans le village des partenaires et de proposer une animation.

>> La promotion de la manifestation assurée par le comité d'organisation

Sites Internet et réseaux sociaux

Annonce de la manifestation sur les sites :

- * www.pompiers.fr rubrique Evénements/Sports (audience 12 000 visiteurs uniques/jour)
- * www.sdis67.com
- * www.sdis68.fr

Les partenaires seront annoncés sur les sites des SDIS 67 et 68.

- * Création d'une page Facebook et d'un compte Twitter dédiés à l'évènement
Relais de chaque partenariat avec un lien vers le site Internet du partenaire

Presse

Un dossier de presse présentant l'évènement et ces partenaires sera diffusé à :

- * la presse nationale ;
- * la presse quotidienne régionale ;
- * la presse spécialisée ;
- * les radios locales et régionales ;
- * les TV nationales, locales et régionales.

Le logo du partenaire sera présent sur les objets qu'il aura financés ou offerts. Les banderoles partenaires ou enrôleurs / kakémonos seront placées sur le site des Tanzmatten. La fourniture du logo ainsi que l'impression de la ou des banderoles / enrôleurs / kakémono sont à la charge du partenaire.

>> Les contacts partenariats

Commandant James Fridli

06 33 56 39 11

james.fridli@sdis67.com

Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin

Le Prisme

2 route de Paris

67087 Strasbourg Cedex 2

Union départementale des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin

4 route de Paris

67087 Strasbourg Cedex 2

Commandant Philippe Hurst

06 07 65 63 89

philippe.hurst@sdis68.fr

Service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin

7 avenue Joseph Rey

68027 Colmar

Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin

4 boulevard de la Marseillaise

68100 Mulhouse